



**CNMSS**  
L'engagement au service  
des militaires

**Guide du départ  
outre-mer et à l'étranger**  
à l'usage du militaire et de sa famille

# La Caisse nationale militaire de sécurité sociale

## Vous êtes affectés à l'étranger

Signalez votre future adresse et situation familiale à l'étranger en renseignant l'imprimé "Affectation hors de France" [disponible ici](#)

Envoyez-le [par courriel à la CNMSS](#)

## Médicaments - Vous suivez un traitement

Vous pouvez faire une **demande de délivrance exceptionnelle** aux service médicaux de la [CNMSS](#) en joignant :

- > Une photocopie de la prescription médicale détaillée précisant le nombre de renouvellements ou la durée totale du traitement et portant une mention du médecin prescripteur attestant qu'il ne s'oppose pas à la délivrance, en une seule fois, de la quantité de médicaments nécessaire à la poursuite du traitement hors de France.
- > La [déclaration sur l'honneur](#) complétée et signée.

en adressant votre demande :

- > [par courriel](#) :  
(sélectionner l'objet "Contrôle médical" puis "Demande de délivrance de médicaments avant départ à l'étranger")
- > par courrier à l'adresse :  
[CNMSS](#)  
Département des Services Médicaux  
247 avenue Jacques Cartier  
83090 TOULON CEDEX 9